



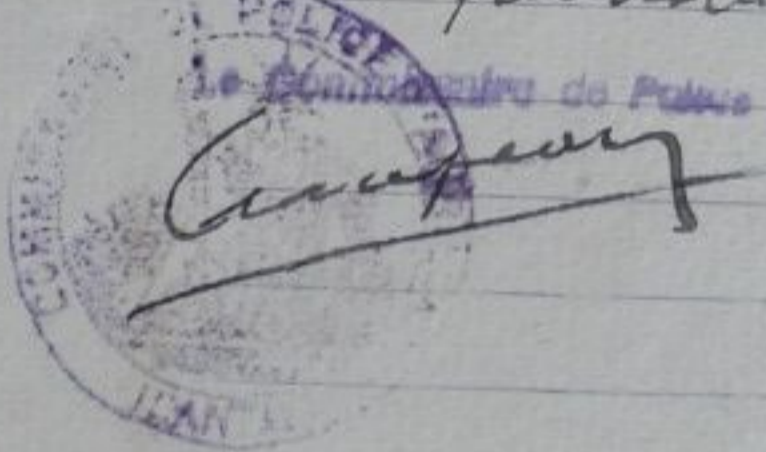
Aurillac, le 17 Septembre 1920.

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Gustave
Chéron d'Aurillac, missionnaire
en Chine, a l'honneur de demander
à Monsieur le Préfet de vouloir
lui délivrer un passe-port pour
retourner à Shanghai se présenter
au Consulat général de France,
avant de reprendre ses missions
catholiques.

Gustave Chéron
missionnaire catholique
26. Av. de la République

Broussier le préfet de Cantal
avec avis favorable



Aurillac
le 22 Sept 1920
Chéron
Ché de N.D. aux Neiges